

I. Présentation générale des épreuves écrites

A. Les banques d'épreuves

La Banque Commune d'Épreuves Écrites (BCE) gérée par la Direction des Admissions et Concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) publie chaque année un fascicule très détaillé qui rappelle à la fois les conditions préalables à l'inscription en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) et fournit des informations très précises concernant les épreuves écrites et orales. Naturellement, tout futur « Bizuth » ou étudiant en première année de classes préparatoires sait :

- que l'Option Scientifique (Voie ECS) s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat série S, que l'Option Économique (Voie ECE) est destinée aux titulaires d'un baccalauréat série ES ou éventuellement L, spécialité Mathématiques, et que l'Option Technologique (Voie ECT) accueille les élèves issus des filières STMG ;
- que les classes préparatoires littéraires, préparant le concours d'entrée aux Écoles Normales Supérieures, peuvent aussi conduire à une École de Commerce à partir des deux filières suivantes : la filière B/L Lettres et Sciences Sociales et la filière ENS Ulm (A/L) et ENS Lyon (BEL) ;
- que deux langues vivantes (LV1 et LV2) sont exigées pour pouvoir se présenter aux concours et que l'anglais est obligatoire. Cependant, peu d'entre vous sont familiarisés avec les spécificités des épreuves écrites de langue, proposées par les différentes Banques d'Épreuves Écrites de Langues Vivantes, auxquelles se rattache telle ou telle école de commerce.

Les Banques Communes d'Épreuves Écrites de Langues (LV1 et LV2) à la session 2013

En langues vivantes, les épreuves se structurent autour de **trois grandes banques d'épreuves** suivantes :

- celles de la **Banque CCIP, composée de 5 écoles** (HEC, ESSEC, ESCP-Europe, EM LYON, EDHEC), appelée aussi plus fréquemment Banque HEC ou les Parisiennes ;

- celles de la **Banque IENA** : à la session 2013, la Banque IENA inclut les **13** écoles suivantes : *École de Management de NORMANDIE, ESC La Rochelle, ESC St-Etienne, ESC Pau, ESC Troyes, École de Management de Strasbourg, ESC Rennes, INSEEC Alpes-Savoie (ex-ESC Chambéry), ESC Dijon, Sup de Co Montpellier, INSEEC (Paris-Bordeaux), ISC Paris, Télécom École de Management* ;
- ces deux Banques (CCIP et IENA) étant réunies au sein de la **BCE**, soit **22** écoles regroupées à la session 2013 (**5** du groupe CCIP + **13** IENA + **4** écoles indépendantes – Audencia Nantes, GEM Grenoble, SKEMA Business School et Toulouse Business School – ces quatre écoles utilisent la Banque d'Épreuves CCIP). Vous trouverez un descriptif très détaillé sur le site www.concours-bce.com pour la BCE et sur www.ecricome.org pour les ECRICOME, notamment des informations complémentaires sur les admissions parallèles et le concours ECRICOME Tremplin et Bachelor, deux sites de référence à consulter régulièrement car il peut y avoir des modifications d'une année à l'autre ;
- celles de la **Banque ECRICOME** : en 2013, les **cinq** écoles suivantes font partie de la **Banque ECRICOME** : BEM Bordeaux – KEDGE Business School ; Euromed Management – KEDGE Business School ; ICN Business School Nancy-Metz ; Reims Management School ; Rouen Business School.

B. Les coefficients des épreuves de langue (LV1 et LV2) à l'écrit

Ci-dessous le tableau des coefficients à la session 2013 pour les Prépas commerciales :

(pour information, le total des coefficients est de 30 à la BCE (CCIP-IENA) et de 25 à ECRICOME, à l'écrit)

Écoles	BANQUE CCIP						BANQUE IENA						BANQUE ECRICOME					
	ECS voie scientifique		ECE voie écono- mique		ECT voie technolo- gique		ECS		ECE		ECT		ECS		ECE		ECT	
	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2
5 ÉCOLES CCIP « les Parisiennes »																		
Hec	4	2	4	2	4	2												
Essec	4	2	4	2	4	2												
Escp	5	3	5	3	4	2												
Em-Lyon	5	3	5	3	4	3												
Edhec	5	2	5	2	5	3												

13 ÉCOLES BANQUE IENA											
Normandie		7	5	6	5	3	3				
La Rochelle		6	5	6	4	3	2				
St-Etienne		7	6	6	6	5	3				
Pau		7	5	6	6	3	3				
Troyes		5	5	5	5	3	3				
Strasbourg		8	5	8	5	4	3				
Rennes		7	5	7	5	5	3				
Inseec Alpes-Savoie (ex-Chambéry*)		3	3	3	3	3	3				
Dijon		7	5	7	5	4	3				
Montpellier		6	6	6	6	3	3				
Inseec Paris- Bordeaux		6	5	7	5	4	2				
ISC Paris		8	5	7	5	4	3				
Télécom		6	3	6	3	4	3				
4 ÉCOLES INDÉPENDANTES											
Audencia		5	3	5	3	3	2				
Grenoble		6	5	4	4	2	2				
Skema		6	5	5	5	3	2				
Toulouse		5	4	5	4	4	2				
5 ÉCOLES ECRICOME											
BEM						4	3	4	3	3	1
Euromed						4	3	4	3	3	1
ICN Nancy						4	3	4	3	2	2
Reims						4	3	4	3	2	2
Rouen						4	3	4	3	2	2

* Le Groupe ESC Chambéry a rejoint le Groupe INSEEC au mois de décembre 2012, donnant ainsi naissance à l'INSEEC Alpes-Savoie. Pour le concours BCE 2013, deux voies de concours subsistent avec des épreuves et coefficients distincts : le concours INSEEC Paris-Bordeaux et le concours INSEEC Alpes-Savoie (ex-ESC Chambéry). A compter du concours BCE 2014, il n'y aura donc plus qu'un seul concours commun aux différents campus.

Ci-dessous le tableau des coefficients à la session 2013 pour les Prépas littéraires, B/L et A/L, dont certains khâgneux préparent, parallèlement aux concours des ENS, les épreuves d'admission dans une École de Commerce :

	BANQUE CCIP				BANQUE IENA				BANQUE ECRICOME ¹			
	Filière B/L (Lettres et Sciences Sociales)		Filière ENS Ulm (A/L) et ENS Lyon (BEL)		Filière B/L (Lettres et Sciences Sociales)		Filière ENS Ulm (A/L) et ENS Lyon (BEL)		Filière B/L (Lettres et Sciences Sociales)		Filière ENS Ulm (A/L) et ENS Lyon (BEL)	
Écoles	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2
5 ÉCOLES CCIP « les Parisiennes »												
Hec	4	2	3	2								
Essec	4	2	7	5								
Escp	5	3	5	3								
Em-Lyon	5	3	4	3								
Edhec	5	3	5	3								
13 ÉCOLES BANQUE IENA												
Normandie					6	5	5	5				
La Rochelle					6	3	5	3				
St-Etienne					4	4	6	5				
Pau					5	4	7	5				
Troyes					3	3	3	3				
Strasbourg					5	5	7	6				
Rennes					6	4	8	5				
Inseec Alpes-Savoie (ex-Chambéry)					6	6	6	6				
Dijon					5	5	6	6				
Montpellier					5	3	3	2				
Inseec Paris- Bordeaux					6	4	7	5				
ISC Paris					5	3	7	5				
Télécom					5	3	5	3				
4 ÉCOLES INDÉPENDANTES												
Audencia	5	3	5	2								
Grenoble	7	4	8	4								
Skema	6	5	5	5								
Toulouse	4	2	4	2								
5 ÉCOLES ECRICOME												
BEM									4		5	
Euromed									4		5	
ICN Nancy									3		4	
Reims									4		4	
Rouen									4		4	

1. ECRICOME aux étudiants des prépas littéraires :

« nouveauté 2013 pour les prépas option B/L

Les candidats ne passeront donc plus d'épreuves écrites spécifiques et devront effectuer une double inscription, d'abord en s'inscrivant à la BL-SES en cochant une case indiquant leur volonté de présenter le concours ECRICOME et ensuite en s'inscrivant au concours ECRICOME Prépa. [...] C'est sur la base de ces notes que les écoles d'ECRICOME déclareront les candidats admissibles. Ils devront alors présenter les épreuves orales spécifiques aux écoles de management (entretien, oral de LV1 et de LV2) »

« Les candidats littéraires ULM A/L et ENS Lyon ne passent aucune épreuve écrite spécifique à ECRICOME PRÉPA mais uniquement les épreuves du concours de la BEL ; ECRICOME utilisera les notes écrites obtenues au concours des ENS via la BEL en appliquant les coefficients pour chaque école » (source site ECRICOME)

C. La nature des épreuves écrites d'admissibilité :

Banques communes d'épreuves écrites BCE-CCIP, BCE-IENA et ECRICOME pour les Prépas commerciales

1. La Banque Commune d'Épreuves BCE-CCIP :

HEC, ESSEC, ESCP-Europe, EM LYON, EDHEC

- La **première** langue ou LV1 peut être l'allemand, l'anglais, l'arabe littéral, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe (les candidats inscrits en filière littéraire pouvant également choisir la version latine).
- La **deuxième** langue vivante ou LV2 peut être l'allemand, l'anglais, l'arabe littéral, le chinois, le grec moderne, le danois, l'espagnol, l'hébreu, l'italien, le japonais, le néerlandais, le norvégien, le portugais, le polonais, le russe, le suédois, le tchèque, le turc ou encore le vietnamien (les candidats inscrits en filière littéraire pouvant également choisir la version latine).

BCE-CCIP – Première langue LV1			
Nature de l'épreuve	Ordre	Durée	Coefficient interne
Sous-épreuve N° 1 :			
Traductions			
- Version (anglais > français) de 250 mots : 50 %	1	2 heures	40/100
- Thème (français > anglais) de 200 mots : 50 %	2	2 heures	60/100
Sous-épreuve N° 2 :			
Expression écrite			
Texte en anglais (800 à 900 mots), propre à chaque langue. Les réponses se font en langue étrangère (250 mots pour chaque question)			
Durée totale de l'épreuve	4 heures		

BCE-CCIP – Deuxième langue LV2			
Nature de l'épreuve	Ordre	Durée	Coefficient interne
Sous-épreuve N° 1 :			
Traductions			
- Version (anglais > français) de 200 mots : 50 %	1	1 heure 30	40/100
- Thème (français > anglais) de 150 mots : 50 %	2	1 heure 30	60/100
Sous-épreuve N° 2 :			
Expression écrite			
Texte en anglais (600 à 700 mots), propre à chaque langue. Les réponses se font en langue étrangère (200 mots pour chaque question)			
Durée totale de l'épreuve	3 heures		

En LV1 comme en LV2, les copies sont relevées à la fin de chacune des deux sous-épreuves.

2. La Banque Commune d'Épreuves IENA

École de Management de NORMANDIE, ESC La Rochelle, ESC St-Etienne, ESC Pau, ESC Troyes, École de Management de Strasbourg, ESC Rennes, INSEEC Alpes-Savoie (ex : ESC Chambéry), ESC Dijon, Sup de Co Montpellier, INSEEC (Paris-Bordeaux), ISC Paris, Télécom École de Management

Pour l'une des deux épreuves de langues vivantes (LV1 ou LV2), les candidats devront obligatoirement choisir l'anglais.

- ◆ **L'épreuve de première langue (LV1) de la Banque IENA dure 4 heures et comporte 3 parties :**
 - **Compréhension d'un texte écrit (notée sur 40)**
À partir d'un texte d'environ 700 mots, rédigé en langue étrangère, les candidats devront répondre à **3 questions** posées en langue étrangère sur le texte. Le sujet du texte devra être d'intérêt général et portera sur le monde anglo-saxon. **Les deux premières questions** portent directement sur la compréhension du texte (réponse en 100 mots + ou - 10 % pour chacune des questions) et **une troisième question** donnera l'occasion au candidat d'exprimer ses réactions personnelles (300 mots + ou - 10 %).
 - **Une version (anglais > français) (notée sur 20)**
Les candidats devront traduire une partie du texte servant de support aux questions posées (environ 150 mots).

- **Un thème (français > anglais) (noté sur 20)**
Le thème sera un texte suivi ou non (environ 150 mots) destiné à vérifier les connaissances grammaticales essentielles.
- **L'épreuve de deuxième langue (LV2) de la Banque IENA dure 3 heures et comporte 3 parties :**
 - **Compréhension d'un texte écrit (notée sur 40)**
À partir d'un texte d'environ 350 mots, rédigé en langue étrangère, les candidats devront répondre à **2 questions** posées en langue étrangère sur le texte. Le sujet du texte devra être d'intérêt général et portera sur le monde anglo-saxon. **La première question** porte directement sur la compréhension du texte (réponse en 150 mots + ou – 10 %). **La deuxième question** donnera l'occasion au candidat d'exprimer ses réactions personnelles (250 mots + ou – 10 %).
 - **Une Version (anglais > français) (notée sur 20)**
Les candidats devront traduire une partie du texte servant de support aux questions posées (environ 100 mots).
 - **Un Thème (français > anglais) (noté sur 20)**
Le thème sera un composé de 10 phrases (environ 130 mots) concernant le langage usuel, destiné à vérifier l'acquisition d'expressions idiomatiques et la correction linguistique.

En Première langue comme en Deuxième langue, la note sur 80 sera divisée par 4 pour obtenir la note sur 20, les deux chiffres après la virgule arrondis au dixième supérieur.

3. La Banque ECRICOME

BEM Bordeaux – KEDGE Business School ; Euromed Management – KEDGE Business School ; ICN Business School Nancy-Metz ; Reims Management School ; Rouen Business School.

Les langues admises au concours, indifféremment en Première ou Seconde langue sont : l'anglais, l'allemand, l'arabe, le chinois, le danois, l'espagnol, le grec moderne, l'hébreu moderne, l'italien, le japonais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le russe. L'anglais est obligatoire dans l'une des deux épreuves écrites de langue pour les filières Scientifique, Économique et Technologique. La Banque ECRICOME rappelle chaque année que « l'esprit général [des épreuves LV1 et LV2] est de vérifier l'existence des bases grammaticales et de valoriser¹ la maîtrise de la langue. » [...] Le barème de notation a pour objectif de tirer les meilleures copies vers le haut, creusant ainsi les écarts.

1. Il faut comprendre ici que des **bonus** sont accordés lorsqu'un étudiant a fait preuve d'ingéniosité dans sa traduction ou a simplement mieux traduit que l'ensemble des étudiants. Les bonus représentent un à deux points supplémentaires accordés dans la partie concernée. Ce principe de gratification est également pratiqué dans les épreuves de la BCE-CCIP et de la BCE-IENA.

- ◆ L'épreuve de **première** langue de la Banque ECRICOME dure 3 heures et comporte :

- Une Version (anglais > français) d'un auteur contemporain ou extrait d'article de presse (*The Economist, Time, etc.*) d'une longueur d'une page (220 mots). En bas de page, une note explicative en anglais permettra de clarifier un terme difficile. Par exemple, pour faciliter la compréhension d'un américanisme, un terme équivalent en anglais britannique sera proposé.
- Un Thème (français > anglais) d'un auteur français contemporain ou extrait d'article de presse. La longueur du texte proposé n'excédera pas les 180 mots.
- Un Essai : Deux sujets au choix depuis la session 2008. Le candidat ne devra pas dépasser les 250 mots avec une tolérance de + ou - 25 mots¹. Le sujet d'Essai peut ne pas traiter directement d'un point de civilisation anglo-saxonne :

- *You can't run a country and be popular. Discuss with relation to today's US and UK? (LV1 2011)*
- *How can the phenomenal success of social networking be explained? (LV1 2011)*
- *Do you agree with what Mahatma Ghandi once said: "There's enough in the world for everyone's need; there's not enough for everyone's greed". (LV1 2012)*
- *A woman's place is in the boardroom. Discuss. (LV1 2012)*

NB : La forme est notée sur 12 points sur 20 et le fond sur 8 points sur 20.

- ◆ L'épreuve de **deuxième** langue de la Banque ECRICOME dure 3 heures et comporte :

- Une Version (anglais > français) d'une longueur d'une page (220 mots) d'un auteur britannique ou américain ou encore extrait d'un article de presse. Comme en LV1, le texte sera d'une longueur d'une page (220 mots) et pourra être complété par une note explicative en anglais destinée à clarifier un terme difficile. Par exemple, pour faciliter la compréhension d'un américanisme, un terme équivalent en anglais britannique sera proposé.
- Dix phrases indépendantes (de 16 à 19 mots ; le total des mots n'excédant pas 170) faisant appel à la grammaire et au vocabulaire de base au lexique de presse.
- Un Essai : Deux sujets au choix depuis la session 2006, lequel ne traite pas directement d'un point de civilisation anglo-saxonne (le candidat ne devra pas dépasser les 250 mots avec une tolérance de + ou - 25 mots) :

- *Drilling for oil or protecting the environment – which is more important? (LV2 2011)*
- *Travel broadens the mind. How far do you agree? (LV2 2011)*
- *Has the American Dream become a myth? (LV2 2012)*
- *Energy saved is money saved. Discuss. (LV2 2012)*

1. Vous n'oublierez pas d'indiquer le nombre de mots sur votre copie quel que soit le concours. Si vous ne respectez pas ces normes, vous serez sanctionné : « Les essais qui ne respectent pas les limites imposées (entre 225 et 275 mots) sont sanctionnés au-delà de + ou - 10 %. Toutefois, les correcteurs feront preuve d'indulgence envers les candidats qui dépassent les 275 mots dans une langue correcte et agréable à lire. Pour les autres, la pénalité est d'un point tous les 10 mots manquants ou supplémentaires. »